

Centre des opérations d'urgence, Niveau 2, lignes directrices opérationnelles

Responsable du cours :

Justice Institute de la Colombie-Britannique – Formation de la gestion des mesures d'urgence

Clientèle cible :

Les personnes qui sont ou qui seront assignées à des postes dans un COU

Description du cours :

Durée : 2 jours

Le but de ce cours est de permettre aux participants d'assumer leurs rôles et responsabilités dans un Centre d'opérations d'urgence (COU)

Objectifs du cours :

Lorsqu'ils auront complété ce cours, les participants pourront :

- Décrire les circonstances et le moment appropriés pour activer le COU
- Participer aux activités d'intervention ou aux opérations de rétablissement du COU pour leur juridiction ou organisme
- Coordonner leurs activités internes et externes du COU
- Assumer leurs rôles et responsabilités avant, durant et après un sinistre
- Participer en tant que membres du COU

Les thèmes incluent :

- Les Systèmes de gestion des interventions d'urgence de la CB (SGIUCB)
- L'examen des lignes directrices opérationnelles du COU
- Le but et la structure organisationnelle du COU
- L'installation et la mise en place du COU
- Les rôles et responsabilités des fonctions du COU : politiques, gestion, opérations, planification, logistique et finances/administration

- Interface avec d'autres niveaux du SGIUCB
- Coordination et communications internes et externes
- Procédures d'activation
- Processus opérationnels du COU; établissement des priorités, prise de décisions, breffages et comptes rendus, gestion de l'information, gestion des ressources, planification des mesures, rapports de la situation et travail d'équipe
- Simulation d'exercice sur table

Cours préalables :

- Introduction à la gestion des mesures d'urgence en CB
- Centre des opérations d'urgence, Niveau I
- Orientation du système de commandement des incidents I-100

Genre de formation :

Lectures, vidéos, travaux de groupes et simulation d'exercice sur table

Taille de la classe :

Maximum 26

Emplacement du cours :

Les cours peuvent être offerts dans les divers emplacements qui ont fait l'objet d'une entente. La grande majorité des cours de la Division de la gestion des mesures d'urgence sont offerts à l'extérieur du campus du Justice Institute, dans des emplacements qui conviennent aux clients et aux étudiants.

Point d'accès :

Emergency Management Division
 715 McBride Blvd.
 New Westminster, CB
 V3L 5T4
 Téléphone : (604) 528-5790
 Télécopieur : (604) 528-5798
 Courriel : emd@jibc.bc.ca
www.jibc.bc.ca/emergency/f-emergency.html

Commentaires additionnels :

Les cours sont offerts sur une base contractuelle avec des municipalités, des organismes gouvernementaux provinciaux et fédéraux, le secteur privé et des organisations non gouvernementales.